

Nouvelles des unités - Nouvelles des unités - Nouv

## QUATRE CONVENTIONS COLLECTIVES SIGNÉES



Par Gilles Lemieux, vice-prés. à la négociation

### Unité du Syndicat de l'enseignement de Louis-Hémon

Mme Francine Parent, du Syndicat de l'enseignement de Louis-Hémon (S.E.L.H.), a renouvelé sa convention collective pour une période de 4 ans, soit du 1er août 2004 au 31 juillet 2008. La signature a eu lieu le 13 décembre dernier, suivie, on l'imagine, d'un cocktail de circonstance.

### Unité des employé(e)s de bureau et unité des personnes conseillères du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie

Les employé(e)s de bureau et les personnes conseillères techniques du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie, ont reconduit leur convention collective respective pour une période de 3 ans. C'était le souhait des deux parties. Ces conventions se termineront respectivement le 30 juin 2007 et le 31 août 2007. Les signatures ont eu lieu le 14 décembre 2004, suivies d'une dégustation d'un petit cidre pétillant (grève de la SAQ oblige).

### Unité du Syndicat des enseignantes et enseignants de Pearson

La convention collective de l'unité du Syndicat des enseignantes et enseignants de Pearson (Pearson Teachers Union) a été signée. La déléguée de l'unité, Marie-Josée Nault, a adressé à Richard Vennes un petit mot de remerciement que nous reproduisons ici.

*Je profite de l'occasion pour te remercier ÉNORMÉMENT de nous avoir mises en contact avec André Morin. Nous sommes toutes d'accord que nous n'aurions pas pu signer sans son aide et ses conseils. Nous avons été très satisfaites de ses services - il est aimable, intelligent et très connaissant en sa matière. Son aide nous a été très précieuse - MERCI BEAUCOUP. Marie-Josée.*



### LE MOT DU PRÉSIDENT

Richard Vennes

### UN FAR POUR MIEUX AIDER LES UNITÉS

Les personnes présentes au Conseil des déléguées et délégués de mai et de novembre 2004 ont eu l'occasion de s'exprimer sur la création de réseaux dans lesquels chacune des unités d'accréditation trouverait une place. Puisqu'il s'agissait d'un mandat précis du *Plan d'action 2003-2005*, nous avons évalué toutes les options pour finalement privilégier la mise en place de réseaux axés sur la formation et l'animation. Nous n'avons pas voulu faire de ces réseaux des structures formelles, mais plutôt des lieux d'échanges et d'entraide.

Le FAR (Formation et animation des réseaux) sera la façon de désigner chacun de ces réseaux. Ce mot évoque un phare, cette tour élevée portant au sommet une source lumineuse destinée à guider au loin. Une personne responsable pour chaque FAR en assurera la coordination.

Nous sommes particulièrement fier, en ce début de l'année 2005, d'annoncer l'implantation de ces FARs. Les personnes responsables de chaque FAR et le Conseil d'administration travaillent présentement à la mise en place de ces réseaux. Vous trouverez sur notre site Web (lien à la fin de ce texte) les informations utiles sur les FARs.

Le mandat des personnes responsables désignées pour chaque FAR est d'apporter une aide aux unités sur les différents aspects de la vie et de l'organisation syndicale. Ces personnes sont là pour soutenir les déléguées et délégués d'unité dans leur rôle et leur faciliter les liens avec le SEESOCQ, le Conseil d'administration et les responsables politiques. Nous voulons que les FARs et leur personne responsable deviennent des références, des repères, des liens concrets pour chacune des unités et les membres.

Au cours des prochains mois, chacun des FARs sera appelé à préciser ses actions et à se donner une personnalité propre. Au Congrès d'octobre 2005, nous ferons collectivement un bilan de ce qui a été fait et de l'avenir que nous réservons aux FARs.

### Longue vie aux FARs!

Tout sur les FARs

<http://www.seesocq.org/articles.php?lng=fr&pg=92>

## Vu sur le Web

**Fédération des femmes du Québec**

<http://www.ffq.qc.ca/>

**Conseil du statut de la femme**

<http://www.csf.qc.ca/fr/accueil/>

**Action Mondiale Contre la Pauvreté**

<http://www.whiteband.org/>

**ATTAC QUÉBEC** - Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens

<http://www.quebec.attac.org/>



## Assurance collective SSQ/CSQ et primes 2005

Par Gilles Lemieux, vice-prés. à la négociation

Des modifications au régime d'assurance SSQ/CSQ sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2005, à la fois des hausses de primes et quelques améliorations aux protections offertes.

### 1) Assurance maladie

Un ajustement global à la hausse du coût des primes de 5 %.

### 2) Assurance salaire longue durée

La hausse requise pour garantir la pérennité du régime aurait dû être de 20 %. Elle sera, après négociation, de 15,4 %, assortie d'un engagement de la CSQ à créer un fonds de réserve, entre 3 et 3,2 millions de dollars, puisé à même les surplus en assurance salaire longue durée.

### 3) Assurance vie

- a) Congé de prime pour le premier 5 000 \$ d'assurance vie.
- b) Hausse de 4 % pour la protection additionnelle.
- c) Pour les personnes à charge, la prestation additionnelle à la suite du décès d'un enfant passe de 4 000 \$ à 5 000 \$, et ce sans frais additionnel.
- d) Possibilité d'augmenter la protection de la personne conjointe : dix tranches de 10 000 \$ sont ajoutées au coût de la protection des membres, selon l'âge du membre cotisant. Le montant d'assurance vie de base de 10 000 \$ demeure. Toute demande pour détenir un montant d'assurance vie additionnelle sera accordée, après acceptation par l'assureur des preuves d'assurabilité.

## Un petit déjeuner du club ce matin?

Par Michel Monette, vice-prés. à l'information



Chaque idée, chaque geste compte. Voici l'histoire d'une initiative de Daniel Germain qui, mine de rien, a beaucoup fait pour la réussite scolaire des enfants défavorisés. Au point où l'ONU s'y intéresse.

C'est en 1994, à l'école primaire Lionel-Groulx, située dans un quartier défavorisé de Longueuil, que débute l'aventure du Club des petits déjeuners. Le but du Club est d'offrir à tous les enfants la possibilité de prendre un petit déjeuner nutritif avant d'aller en classe.

Le fondateur, Daniel Germain, revenait au pays après avoir été coopérant à Mexico et en Haïti. Comme son champ de bataille là-bas était l'injustice envers les enfants, c'est tout naturellement qu'il s'intéresse à son retour à la situation des enfants démunis du Québec.



Daniel Germain avait réussi à obtenir un montant de plus de 25 000 \$ du Fonds de bienfaisance des employés de Pratt & Whitney Canada. La générosité est d'ailleurs le carburant qui fait fonctionner le Club.

Si l'on se fie aux plus récentes statistiques disponibles sur le site du Club des petits déjeuners, c'est plus de 5 millions de repas qui auront été distribués depuis 1994. En 2002-2003 seulement, 1 500 bénévoles ont servi 1,5 millions de déjeuners à plus de 12 500 enfants dans 150 écoles du Québec.

### Plus qu'un petit déjeuner

Pour favoriser le sain développement des enfants, il faut toutefois aller au-delà du petit déjeuner. C'est d'ailleurs ce que fait le Club des petits déjeuners par des programmes et des ateliers portant sur l'estime de soi.

La plus belle réussite de Daniel Germain et de son équipe aura été d'avoir fait prendre conscience à des milliers d'adultes qu'ils ont tous une part de responsabilité dans l'avenir de nos enfants.

### Une reconnaissance internationale

Le Québec peut se vanter de posséder un des meilleurs programmes de nutrition dans les écoles en Amérique du Nord. L'ONU va étudier ce programme dans le but de mettre sur pied de semblables initiatives dans les pays en voie de développement.

Beau retour d'ascenseur pour l'ancien coopérant qu'est Daniel Germain.

Source : <http://www.clubdejeuners.org/>

## La capsule de perfectionnement



Par le comité professionnel

Dans cette capsule, nous tenterons d'établir la différence entre changement technologique et perfectionnement.

### Changement technologique

Il est question de changement technologique lorsqu'on introduit de nouvelles techniques, de nouveaux appareils, de nouveaux procédés qui modifient la tâche ou les conditions de travail d'un travailleur. On n'a qu'à penser à l'ordinateur qui a pris la place de la machine à écrire, aux logiciels qui ont remplacé les tonnes de livres de référence, à tous ces programmes qui calculent, compilent et doivent exécuter nos instructions. L'évolution effrénée de l'informatique des dernières années a forcé plusieurs travailleurs à parfaire leur formation. Il revient alors à l'employeur de voir à ce que les membres du personnel en place reçoivent la formation nécessaire afin que ces derniers puissent répondre adéquatement aux nouvelles exigences de leur poste.

### Perfectionnement

On parle de perfectionnement lorsqu'il s'agit d'activités ou de mises à jour qui favorisent le développement de connaissances, d'habiletés et d'aptitudes déjà acquises. Un perfectionnement est constitué d'activités de formation, suivies sur une base volontaire ou demandées par le travailleur ou l'employeur lorsqu'il est relié aux fonctions du travailleur, dans le but d'améliorer ses habiletés et ses connaissances.

Maintenant que nous avons établi la différence entre «changement technologique» et «perfectionnement», nous aborderons, dans la prochaine capsule, l'aspect monétaire relié aux clauses de perfectionnement.

C'est à suivre...

## Qu'en est-il du RREGOP?

Par Gilles Lemieux, vice-prés. à la négociation

La loi oblige la CARRA à produire une évaluation actuarielle tous les 3 ans, afin de vérifier la valeur de notre caisse de retraite, à savoir si les prévisions de capitalisation et d'enrichissement de la caisse, faites 3 ans auparavant, se sont réalisées et sont conformes ou non aux prévisions des actuaires. À défaut, il y a ajustement à la hausse ou à la baisse des cotisations, selon que la caisse aura surperformé ou sous performé. La dernière évaluation actuarielle, i.e. la photo à un moment précis, s'est faite le 31 décembre 2002 et le résultat a été publié l'automne dernier.

On avait prévu pour 2001 des revenus de 7,25 % : les rendements ont été de -4,90 %. On avait prévu pour 2002 des revenus de 6,25 % : les rendements ont été de -8,90 %. Le résultat de tout cela? Un écart de 8,5 milliards dans la caisse, par rapport aux prévisions.

Les grandes centrales qui siègent au comité de retraite ont donné leur accord à une hausse de la cotisation, pour la porter de 5,35 % à 7,06 %, soit l'augmentation nécessaire pour garantir la santé financière du régime. Mais, pour que cette augmentation entre en vigueur, le gouvernement doit modifier la loi du RREGOP. C'est alors qu'est survenue la grande valse hésitation du gouvernement - augmente, n'augmente pas - et sa crainte de mécontenter le contribuable par une hausse de cotisation. La décision finale a été prise en janvier et s'applique à partir du début de l'année : la cotisation est maintenant de 7,06 %.

Cette augmentation, toute significative qu'elle soit, demeure inférieure à ce qu'elle était en 1997, soit 7,95 %.

Ce taux de cotisation au RREGOP pourra être revu suite aux présentes négociations. Toute amélioration aux régimes de retraite se traduit généralement par un ajustement à la hausse de la cotisation : rien n'est gratuit et tout se paie. Rappelons les principales demandes CSQ de la négociation en cours, lesquelles concernent plusieurs d'entre nous<sup>1</sup> :

- amélioration de l'indexation de la rente de retraite;
- un plan de retraite graduelle;
- autorisation de rachat d'années remboursées.

N.B.: le SPGQ a des demandes qui lui sont propres.

## Saviez-vous que

Plus de 10,5 millions d'enfants de moins de cinq ans meurent chaque année dans le monde. Si le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans était partout celui des pays les plus riches, ce nombre baisserait à 500 000. Dix millions de décès en trop!

Source : Organisation mondiale de la santé.

<http://www.who.int/whr/2003/chapter1/fr/index2.html>

***L'erreur ne devient pas vérité parce qu'elle se propage et se multiplie ; la vérité ne devient pas erreur parce que nul ne la voit.***

**Gandhi**

## Notre site Web a fait peau neuve

Le site WEB, une initiative de Joanne Cloutier, a été lancé en septembre 2004 et comprenait déjà une foule d'informations utiles. Son remplaçant, Michel Monette, a poursuivi le travail pour rendre le site plus complet et davantage convivial. Cette nouvelle présentation du site offre de multiples possibilités et nous vous invitons à l'explorer dans ses moindres détails. Merci Michel pour le travail accompli. Nous sommes convaincus que le site deviendra de plus en plus un lieu d'échange et de référence pour les membres SEESOCQ et pour quiconque veut en savoir davantage sur notre organisation syndicale.

Richard Vennes

**Bonne navigation et n'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires.**

[www.seesocq.org](http://www.seesocq.org)



## Agenda 2005



### Prochain conseil des déléguées et délégués

27 (soirée) et 28 mai (am et pm) 2005 à Québec

### Prochains conseils d'administration

18 et 19 février 2005

18 et 19 mars 2005

15 et 16 avril 2005

20 mai 2005

Journée internationale des femmes - 8 mars 2005

**FEMMES D'ICI ET D'AILLEURS  
CHANGEONS LE MONDE**

Marche mondiale des femmes 2005

<http://www.ffq.qc.ca/actions/marche-2005.html>

## Bienvenue aux nouvelles et aux nouveaux membres

Nous souhaitons la plus cordiale des bienvenues aux personnes suivantes :

**Annie Beaudin**, Syndicat de l'enseignement de l'Estrie (conseil).

**Patricia Bégué**, Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec (AREQ).

**Josianne Simard**, Syndicat de l'enseignement de Louis-Hémon.

**Denis Rancourt**, Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ).

## Une retraite bien méritée!

Le temps de la retraite est venu pour :

**Gérard Messier**, Syndicat de l'enseignement de l'Estrie (conseil) (5 janvier dernier).

**Ghislaine Côté**, Syndicat de l'enseignement de la Haute-Yamaska (9 février dernier).

Bonne retraite!

## Conseil d'administration du Seesocq

**Richard Vennes**, président  
(514) 381-6434 (rés.)  
(514) 894-9404 (cell.)  
[presidence@seesocq.org](mailto:presidence@seesocq.org)

**Marlène Labrèche**, vice-présidente à la formation  
(514) 626-7936  
[formation@seesocq.org](mailto:formation@seesocq.org)

**Francine Labelle**, secrétaire  
(450) 375-0955  
[secretariat@seesocq.org](mailto:secretariat@seesocq.org)

**Ginette Boudreau**, trésorière  
(418) 622-4734  
[tresorerie@seesocq.org](mailto:tresorerie@seesocq.org)

**France Boulanger**, vice-présidente à l'application  
(819) 563-6702  
[application@seesocq.org](mailto:application@seesocq.org)

**Gilles Lemieux**, vice-président à la négociation  
(819) 563-1146  
[negociation@seesocq.org](mailto:negociation@seesocq.org)

**Michel Monette**, vice-président à l'information  
(418) 780-5070  
[information@seesocq.org](mailto:information@seesocq.org)